

	Convocation Assemblée Générale Samedi 5 septembre 2026 De 11h à 12h Convocation via le lien : https://meet.google.com/zfc-mtrh-ydf
---	--

Participent au vote seuls les adhérents qui ont acquitté leur droit d'entrée (adhésion) et leur abonnement, conformément aux statuts de l'association.

Les votes seront effectués lors de l'AG

Ce présent document fait office de convocation envoyé par mail.

Ordre du jour :

1- Rapport moral et financier de l'exercice 2025-26

- 1.1 Rapport moral
- 1.2 Rapport financier

2 Reconductions des contrats de prestation de service

2-Projets 2026/27 information

3-Reconduction des contrats de service

4- Règles de fonctionnement

5- Questions diverses

6-Election du bureau

1 Rapport moral et financier

1.1 Rapport moral

Inscriptions

Lors de notre présence à la nocturne des associations, nous avons enregistré plus de 60 pré-inscriptions. Les cours d'essai ont été fortement utilisés.

Pour rappel, afin de maintenir nos 6 cours, nous avons un objectif de 55 inscriptions, fin octobre nous avons enregistré 47 inscriptions définitives.

Fin du premier trimestre, nous avons eu 2 abandons pour raison de santé.

Rappel :

Lors de l'AG du 20 décembre 2025, nous avons présenté le constat ci-dessous, et avons dû supprimer le cours du jeudi 18h, et perdu la seule élève ainsi que la secrétaire de l'association

Répartition des Inscriptions par cours fin décembre 2025

Horaires	Mardi	Jeudi
10h 30	De 5 à 6	16
18h	10	2 (dont 1 carte 5 cours)
19h 30	8	9
Total	De 23 à 24	27

Nous avons terminé l'année avec 42 élèves.

Stages

Concernant **les stages hors cours**, les stages d'automne et d'hiver ont compté chacun près d'une quinzaine de participants, en revanche, faute d'inscription nous avons dû annuler celui du printemps.

Doit-on maintenir ces stages ? Oui en diversifiant la programmation :

-avant les congés scolaire (fin de trimestre)

-en cours de congé scolaire,

Votes

Unanimité	Pour	Contre	Abstention
X			

Téléthon

Comme chaque année l'association a participé au **téléthon**, et nous avons pu, grâce à vos dons lors du stage, donner 200 euros, plus le fruit de la vente d'une quarantaine de billets de loto.

Nous remercions Florine de nous avoir fait cadeau de sa prestation !

Relations avec la Mairie

-Pour la 13 -ème année consécutive et malgré notre demande de subvention motivée, l'association a bénéficié de 1 200€. L'association est l'avant dernière en termes de montant.

Malgré notre insistance, nous ne savons pas les éléments sur lesquels se basent cette décision.

-En revanche, et après moult relances, nous avons bénéficié du remboursement du matériel acquis en mai 2024 lors du changement de salle (salle mixte), décision du conseil municipal de mai 2026 pour une somme de 633€, mais non reçu ce jour.

-Pour la rentrée 2026, en lieu et place de la salle Escolette bas, l'association transfère le cours du mardi 10h 30 à la salle mixte

Nocturne des associations

Elle se tiendra le 5 septembre à partir de 17h, l'association sera présente et fait appel aux bénévoles pour aider à tenir le stand.

Cette année, afin de mieux informer les personnes intéressées, lors de cette nocturne nous pourrons les orienter vers une rencontre avec nos professeures le samedi 19 septembre à partir de 14h salle polyvalente.

1.2 Rapport financier

Approbation des comptes

Recettes		Depenses	
Subvention	1200	Frais bancaire	102,14
Adhésion	11904	Prestation de service	12653
Carte 5/10 cours	70	indemnité départ prestataire	
Stage	145	Evenements adhérents	
		Site internet	69,35
		Achats administratifs	160,14
		Assurance	239,92
		matériels	30,58
		Remboursement adhérent	165
Total recettes	13319	Total dépenses	13420,13
Perte	-101,13		

L'annulation du cours du jeudi 18h a permis à l'association l'équilibre de ses comptes.

Par soucis de préserver l'équilibre financier, l'association réitère le planning des deux derniers trimestres, avec les mêmes tarifs.

Rappel : moyenne d'inscription 7 élèves par cours

Votes

Unanimité	Pour	Contre	Abstention
X			

2- Reconduction des contrats de prestation de service

- Florine Daunis pour 101 prestations à 66€ = 6 666 €
- Claudia Celis pour 67 prestations à 66€ = 4 422 €

Total prévisionnel : 11 088 €

Pour rappel, les prestations hors cours sont rémunérées 100€ les 2h et doivent s'autofinancées avec une tarification de 20€ pour les participants.

3-Projet 2026/27-Information

Afin de se situer dans le prolongement de la dénomination de l'association, Yoga Santé Détente, dans le prolongement de son activité de yoga, l'association propose :

- De se relier à octobre rose en organisant une rencontre le 17 octobre à 14h sur le thème ; Le féminin au cours de la vie : corps, émotions, énergie, santé.

Plus généralement, au cours de l'été l'association a imaginé un collectif projet réunissant des yogistes pour l'expérimentation de rencontres, colloques basés sur des sujets ayant trait avec le bien-être physique et psychique, en lien avec la pratique du yoga.

Objet :

« L'association Yoga Santé Détente crée un collectif "Santé & Approche Holistique", composé d'adhérents volontaires et d'un membre du bureau référent. Ce collectif a pour mission de

proposer et d'organiser des actions de sensibilisation, des ateliers et des échanges autour du bien-être global, en complément des cours de yoga. Il fonctionne de manière participative et soumet ses propositions au bureau pour validation. »

Cadre du collectif projet :

- Agit dans le cadre des statuts de l'association (aucune modification n'est requise)
- Ne prend aucune décision financière sans validation du bureau
- Ne représente pas l'association à l'extérieur sans accord préalable
- Veille à respecter la neutralité et l'éthique de l'association

L'association fait donc appel à toutes celles, tous ceux qui souhaiteraient se joindre au collectif.

4-Fonctionnement de l'association

- Assurance MAIF reconduite
- Charte et règlement intérieur maintenus.

5-Questions diverses

Pas de question

6- Election du bureau :

Brigitte Palfroy-présidente

Pascale Paisin- vice-présidente

Audrey Alexandre- trésorière

Sandrine Cadet- secrétaire

Démissions de : Amandine Alfi et Justine Etienne

Votes

Unanimité	Pour	Contre	Abstention
X			

Séance levée à 12H

Brigitte Palfroy, présidente



Pascale Paisin , vice-présidente



Audrey Alexandre, trésorière



Sandrine Cadet, secrétaire



